

recrute un régisseur de studios, accompagnateur des pratiques

Poste en CDD d'un an à temps plein

à pourvoir en octobre 2017

(entretien de recrutement prévu le samedi 30 septembre)

Le régisseur de studios / accompagnateur des pratiques, intégré dans une équipe de 4 régisseurs, est chargé, sous la responsabilité de la directrice et du régisseur principal du fonctionnement des studios, de la mise en place technique des concerts au Club, de l'accueil et de l'accompagnement des musiciens en répétition. Ce poste, est à pourvoir dès octobre 2017.

Basé sur 35 heures annualisées, il aura des horaires évolutifs en fonction de l'activité (soirées et week-ends compris) et de l'organisation de l'équipe.

Cette personne aura en charge :

- en qualité de régisseur de studios / accompagnateur des musiciens de:

- l'organisation, en lien avec l'équipe en place, des répétitions (réservations, encadrement technique, équipement des studios, installation des matériels nécessaires aux musiciens, ouverture et fermeture des lieux...),
- la responsabilité en termes de sécurité des studios de répétition, ainsi que des personnes et des matériels.

Missions accompagnateur des musiciens :

- Accueil et le suivi des musiciens en répétition (accompagnement, installation en fonction des besoins techniques, tests, conseils...)
- Repérage et l'accompagnement spécifique de groupes répétant au Brise Glace

- en qualité de technicien polyvalent de :

- la sonorisation et/ou de la mise en lumière des concerts du Club et hors les murs.
- la maintenance et l'inventaire du matériel
- l'enregistrement / mixage de concerts
- montage vidéo

Le candidat devra posséder :

- . un bon niveau de formation générale,
- . un sens de l'organisation et des responsabilités,
- . des compétences techniques avérées,
- . une large ouverture d'esprit, une sensibilité musicale et une bonne approche relationnelle,
- . une rigueur en matière d'organisation et de respect des règles de sécurité des personnes et des biens,
- . le sens du travail en équipe,
- . un intérêt pour la vie associative (projet, organisation, convivialité...).

Une grande disponibilité et une faculté d'adaptation seront appréciées.

Rémunération :

- . Convention Collective Nationale des Entreprises Culturelles et Artistiques.
- . groupe 6 (salaire de base 1628.50 euros brut).

CV et lettre de motivation à envoyer avant le lundi 25 septembre à :

Association Musiques Amplifiées
A l'attention de Monsieur le Président
54 bis rue des Marquisats
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 33 65 10
e.mail : stephane@le-brise-glace.com

Président : Pascal DOUMENGEUX

Entretien de recrutement : samedi 30 septembre

L'Association Musiques Amplifiées aux Marquisats est née fin 1995. Elle gère un équipement consacré aux "musiques amplifiées". Ce lieu, dénommé le Brise Glace, a ouvert au public en novembre 1998. Depuis sa création, l'association agit principalement autour de cinq axes :

- répétition (6 studios de répétition),
- information musicale (centre de documentation et de ressources, rencontres-débats...),
- formation (stages, accompagnement scénique...),
- accueil/convivialité/vie associative participative,
- création/diffusion (programmation régulière de concerts, résidences artistiques, participation à des festivals, programmation en collaboration avec d'autres institutions culturelles).

Le Brise Glace est membre de la Fédélima, du Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), de Grand Bureau et agit dans de nombreux réseaux musicaux à l'échelle de l'agglomération d'Annecy, du Département de la Haute Savoie, de la Région Auvergne - Rhône Alpes et au niveau national.